



L'épidémie COVID-19 continue à être dans nos vies depuis le printemps dernier et nous n'en avons pas encore terminé avec cette situation sanitaire inédite. Malheureusement la propagation du coronavirus est repartie de plus belle, ce qui a entraîné un deuxième confinement prononcé par le Président de la République. Pour autant, la vie doit poursuivre son cours en changeant nos comportements et en nous adaptant. L'action municipale est dans cette stratégie d'adaptation. Pour l'école, le travail des agents communaux, l'activité

associative, la gestion des réunions internes ou la conduite des projets, l'administration municipale, les élus, mettent tout en œuvre pour suivre l'actualité réglementaire et les consignes préfectorales afin de perturber le moins possible le service public local que nous vous devons. Nous sommes déterminés, malgré le contexte, à aller de l'avant et à continuer dans les objectifs que nous nous sommes donnés, pour « le bien-être » des Saint Laurentais.

Localement, les répercussions des règles imposées par le confinement sont réelles, mais pas forcément adaptées à notre spécificité rurale et à la réalité économique et sanitaire de notre territoire. En clair, comment pouvons-nous accepter aujourd'hui la fermeture de nos petits commerces dits « non essentiels », comme les salons de coiffure, d'esthétique, les magasins de chaussures, de vêtements, les bars, les restaurants..., alors qu'ils représentent une activité économique « essentielle » et indispensable pour notre village. Sur le plan sanitaire, y a-t-il plus de danger à se retrouver deux ou trois personnes dans un petit commerce, avec masque et gestes barrières, plutôt qu'à s'agglutiner par centaines dans les grandes surfaces ? Vraiment, le Gouvernement n'a pas pris les mesures qu'il fallait pour préserver notre économie locale tout en se protégeant du coronavirus. Il est vrai aussi, que les « technocrates parisiens » ne font pas la différence entre la vie des urbains et celle des ruraux que nous sommes. Déplorant ce constat, les 32 Maires des Monts du Lyonnais, à l'initiative de Président de la Communauté de Communes, ont déposé une motion auprès du Premier Ministre, pour la réouverture de tous les commerces de proximité, les bistros, les restaurants.

Nous devons respecter ce confinement et j'ai une grande confiance en vous, chers concitoyens, pour l'application de ses règles, des gestes barrières, des limitations de déplacement. Fort heureusement vous pouvez aller au travail pour ceux qui sont encore en activité. Les écoles, le collège, la Maison Familiale sont ouverts. Le restaurant scolaire continue à servir plus de 450 repas par jour, un 3^{ème} service se met en place afin de respecter au mieux la distanciation d'un mètre entre chaque élève. Nous avons pu conserver nos marchés alimentaires du Samedi matin et du Lundi matin. Et enfin, le marché aux veaux ouvre toujours ses portes le lundi matin sous la halle. Par contre le public est à nouveau interdit à l'intérieur de l'enceinte.

Je souhaite que l'on retrouve le grand élan de solidarité qu'il y a eu lors du 1^{er} confinement. Je reste certain, que chacun d'entre vous aura cette initiative de se préoccuper de son voisin, s'il est en difficulté, ou d'une personne dont la situation est précaire. Je pense aussi à nos personnes âgées, aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, aux personnes vulnérables en général. J'ai aussi une pensée pour les gens malades du COVID, je leurs souhaite un prompt rétablissement. Et enfin je présente mes sincères condoléances, à toutes les familles qui ont perdu un être cher, lors de cette pandémie.

Pour conclure, je voudrais terminer sur une note positive, d'espoir, car je reste persuadé que notre civisme, notre mobilisation, notre détermination vaincront le coronavirus !

Votre Maire
Pierre **VARLIETTE**